

**ICN**

SETTIMANALE CORSU  
D'INFORMAZIONE

INFORMATEUR CORSE NOUVELLE  
SETTIMANALE CORSU

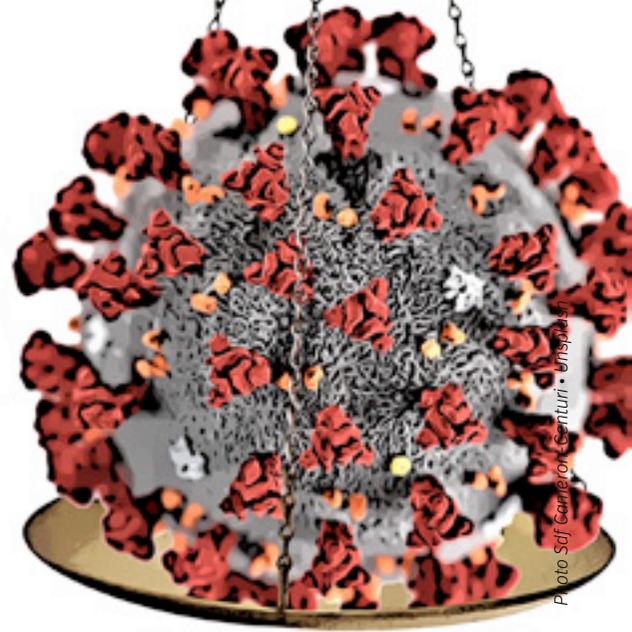


Photo Sof Comarot - Century - Unsplash

**ASSEMBLÉE DE CORSE  
TOURISME-SANTÉ**

# LE DIFFICILE ÉQUILIBRE

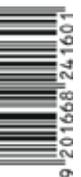
P5 À 7

1,60€



**LIVRES  
OLIVIER BAL,  
DE L'AUTRE CÔTÉ DU MIROIR  
P10**

KAMPÀ P2 • ÉDITO P3  
OPINIONS P4 • DETTI È FATTI P8  
EN BREF ET EN CHIFFRES P9  
CARNETS DE BORD P12  
ANNONCES LÉGALES P14



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

C'ÉTAIT MON  
"ALGÉRIE DE RECHANGE"

À PEINE ARRIVÉ,  
ET VOUS ME  
CONTROLIEZ DÉJÀ.



KAMPA

## À LA UNE

POLITIQUE ASSEMBLÉE

## LA PANDÉMIE ET SES CONSÉQUENCES P5



OPINIONS

DETTI È FATTI

EN BREF ET EN CHIFFRES

LIVRES **MARC BAL, DE L'AUTRE CÔTÉ DU MIROIR**POLITIQUE **CARNETS DE BORD**

ANNONCES LÉGALES

P4

P8

P9

P10

P12

P14

## COVID-19

*Pour faciliter l'information pendant la période actuelle alors qu'une épidémie frappe cruellement de très nombreux pays et singulièrement le nôtre,*

## ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE

souhaite répondre

aux aléas du confinement et de la distribution

par la Poste en favorisant

volontairement le maintien du lien social.

Que vous soyez lecteur habituel ou pas,

abonné ou pas,

vous pouvez télécharger gratuitement

notre hebdomadaire sur notre site

[www.icn.corsica](http://www.icn.corsica)

à partir d'aujourd'hui et ce jusqu'au

rétablissement des conditions de vie normales.

~ Paul Aurelli et toute l'équipe du journal ~

## America assuffucata

Dipoi calchì ghjornu, i Stati Uniti s'infiarani dopu à un evenimentu tragicu novu. Una morti di più, una morti di troppu. Quilla di un omu, George Floyd, 46 anni, afro-americanu, tombu senza raghjoni u 25 di maghju da un pulizzeru assassinu, solu par via di u so culori di pelli. Da tandu, u paesi cunnosci mossi di millai di parsoni in car-rughju, chì dumandani ghjustizia. I sceni di violenzi, dinò, si sò multiplicati, contr'à i magazeni, ma micca solu. A goccia chì faci sburdà un vasettu dighjà troppu pienu? Ciò chì hè sicura, hè chì a sucità americana campa dipoi a so nascita cù u prublema di u razzisimu. Da i tempi di a schjavitù ad oghji, è malgradu l'evuluzioni à u fà di i seculi di i diritti pà i minorità è i mischji etnichi, i dimonii di u passatu fermani belli vivi. Stu paesi ghjovanu, chì cultivateghja sempri pà certi lochi u spiritu di u Far West è a nostalgia di l'epica di nanzi a Guerra di Secessionni, ùn ci la faci à risolve ciò chì custituisci forse u so cancaru u più risistenti è u più viulenti. S'è certi riescini à metta da cantu tutti i punti neri di u tavulonu par ùn tena cà i fiuri d'oru di u grandissimu «sognu americanu», bè vindutu da l'industrii di u sinemà è di a televisiò, d'altri ùn si poni scurdà par asempiu di u macellu contr'à «i Nativi», chjamati malgradu elli «Indiani» pà custruiscia una Nazioni chì avia da duvintà a prima putenza mundiali. Una schizufrenia pirmanenti, chì saria una di i malatii di u paesi di Ziu Sam, induva l'armi si poni cumprà com'è sacchittelli di bombò; u famosu «sicondu amendamentu» di a Custuzioni difesu à più pudè da u «presidenti aranciu» Donald Trump, sustinutu da lobbies assai putenti. Par disgrazia, c'hè da pinsà chì tutti quilli chì mughjani u slogan «black lives matter», vali à di «a vita di neri conta», cuntinuarani à veda crimini orribili contr'à a cumunità afroamericana. Chì i mintalità, soca, sò difficiuli à cambià, ancu dopu à centinai d'anni... ■

Santu CASANOVA

**EN LIBERTÉ** LES TRAVAILLEURS DE LA MER

**Il fut un temps où l'habit faisait partie du moine.** Ce temps est révolu. Ainsi, en dépit du pastis ambiant, personne, parmi les actuels gens de pouvoir, ne veut assumer le titre de berger éclairé. Tant pis si l'agro-sylvo-pastoralisme vient cruellement à manquer de bras, ces messieurs-dames préfèrent en référer à la marine. Parfois même à la Royale, à l'Impériale. Sans pour cela se présenter en héritiers de l'amiral Villeneuve, sujet d'élite illustre pour ses exploits à Aboukir et Trafalgar. Ni même se réclamer de l'amiral Darlan. Conscients de leurs mérites, ils se refusent aussi à s'identifier en capitaine, de pédalo, de ferriboite ou du *Pitalugue*. Ou à porter, parmi les marbres et les ors des palais républicains, la casquette galonnée d'un commodore de la moleskine. Ils préfèrent se voir en timonier. Mais pas en nocher du Styx. Oh que non ! Chacun se voit en être pur et dur. Prompt à faire la différence entre un paquet de mer de Chine et un paquet d'actions. Front serein dans le pot au noir comme au sein des Quarantièmes rugissants. Traits burinés, barbe et cheveux décolorés par le sel des embruns, regard clair et gouvernail tenu d'une main de fer inoxydable dans un gant hypoallergénique. Un Kersauzon énarque, quoi ! Prêt à fabriquer tout le vent utile à son frac et son foc. Tout récemment, Edouard Philippe, pour ne pas être en rade, a réaffirmé son intention de maintenir le cap tout en changeant de rythme ou de tempo. Tactique qui, sur les trirèmes de César, se traduisait par l'augmentation du nombre des coups de rames et de schlague pour les esclaves rivés à leurs bancs de nage. *Allegro ma non troppo? Vivo con brio?* Il vous appartient aujourd'hui de deviner qui ramera demain au sein de la sixième puissance mondiale, moderne Eldorado... de la Méduse. Vogue la galère... Mais aussi, «*Qu'on se le dise dans tous ports*», avec un peu d'histoire, pour ne rien oublier. Le 2 juillet 1816, la *Méduse*, frégate drivée de main de maître par le commandant Hugues Duroy de Chaumareys jusqu'aux hauts-fonds d'un banc de sable, sombra en vue des actuelles côtes de la Mauritanie. Fervent partisan de Louis XVIII, courtisan sacrifiant plus volontiers à Bacchus qu'à Neptune, marin n'ayant plus navigué depuis plus de vingt ans, bref, right man in the right place, il assura avec brio sa survie et celle de trois tonneaux remplis d'or et d'argent. Jugé coupable de la mort de 160 personnes, il écopa de 3 ans de prison. Condamnation moins sévère que celle prononcée à l'encontre de M. Cahuzac ou des époux Balkany. Demeure cependant une question : de nos jours, alors que l'on parle de commissions d'enquête, alors que le paquebot France donne de la gîte et que les compagnies d'assurances des armateurs responsables mais pas coupables se refusent à payer, est-il vraiment nécessaire de dépenser des fortunes en procès qui, quoi que l'on dise et fasse, se termineront en queue de poisson pilote ? ■

**Paulu-Santu MUSÈ-PUGLIESI**

## ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE™

## RÉDACTION

Directeur de la publication – Rédacteur en chef :

Paul Aurelli

(Heures de bureau 06 86 69 70 99)

journal@icn-presse.corsica

Chef d'édition :

Elisabeth Milleliri

informateur.corse@orange.fr

(Heures de bureau 06 44 88 69 40)

1<sup>er</sup> secrétaire de rédaction :

Eric Patris

eric.patris-sra@icn-presse.corsica

(Heures de bureau 06 44 88 66 33)

## BUREAU DE BASTIA

1, Rue Miot (2<sup>e</sup> étage), 20200 BASTIA

• Secrétariat Bernadette Benazzi

Tél. 04 95 32 04 40 (Heures de bureau 06 41 06 58 36)

• Annonces légales Albert Tapiero

Tél. 04 95 32 89 92 (Heures de bureau 06 41 58 40 23)

## CorsicaPress Éditions SAS

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia,

Tél. 04 95 32 89 95

Société locataire-gérante des titres et marques –

Principaux associés : PA, JNA, NCB, JFA, GA, AG, RL, PML0.

## IMPRIMERIE

AZ Diffusion 20600 Bastia • Dépôt légal Bastia

CPPAP 1020 C 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR • Alliance de la Presse d'Information

Générale

Fondateur Louis Rioni

## L'appel du 28 juin

**C**a pourrait commencer comme cela : «*L'été s'installe doucement dans nos rues/ Le soleil est roi à son tour/ Au royaume de la foultitude/ Notre place est là, dès ce jour./ Libérés, délivrés...* »

Enfin pas tout à fait !

Libérés, nous sommes de cette attestation de déplacement dérogatoire à présenter pour circuler librement sans écopier d'une amende de 135 euros pour sa non présentation ou motif non valable. Depuis mardi nous pouvons réinvestir de notre souffle une très grande partie des lieux dont l'accès nous avait été interdit pour protéger un autre souffle, celui de vie.

Libérés pour retrouver ces lieux de vie qui permettent de rêvasser tranquillement installés à une terrasse de café aussi exigüe soit-elle ; pour partager -à dix maximum- un menu de restaurant découvert sur un set de table jetable ou grâce à un QRcode scanné sur nos Smartphones ; pour entendre des bribes de conversations -même étouffées par les masques- de nos voisins dont la table est distante d'au moins un mètre de la notre.

Libérés pour retrouver en tout ou partie ces lieux de culture dont on s'aperçoit qu'ils nous ont terriblement manqués lorsque nous avons besoin de nous évader de notre quotidien limité.

Libérés pour enfin lézarder sur le sable chaud d'une plage ou s'allonger dans l'herbe parfois devenue haute d'un parc public.

Libérés de pouvoir voyager à plus de 100 km de chez soi et retrouver celles et ceux qui nous ont cruellement manqués, nos enfants, nos parents et nos aînés.

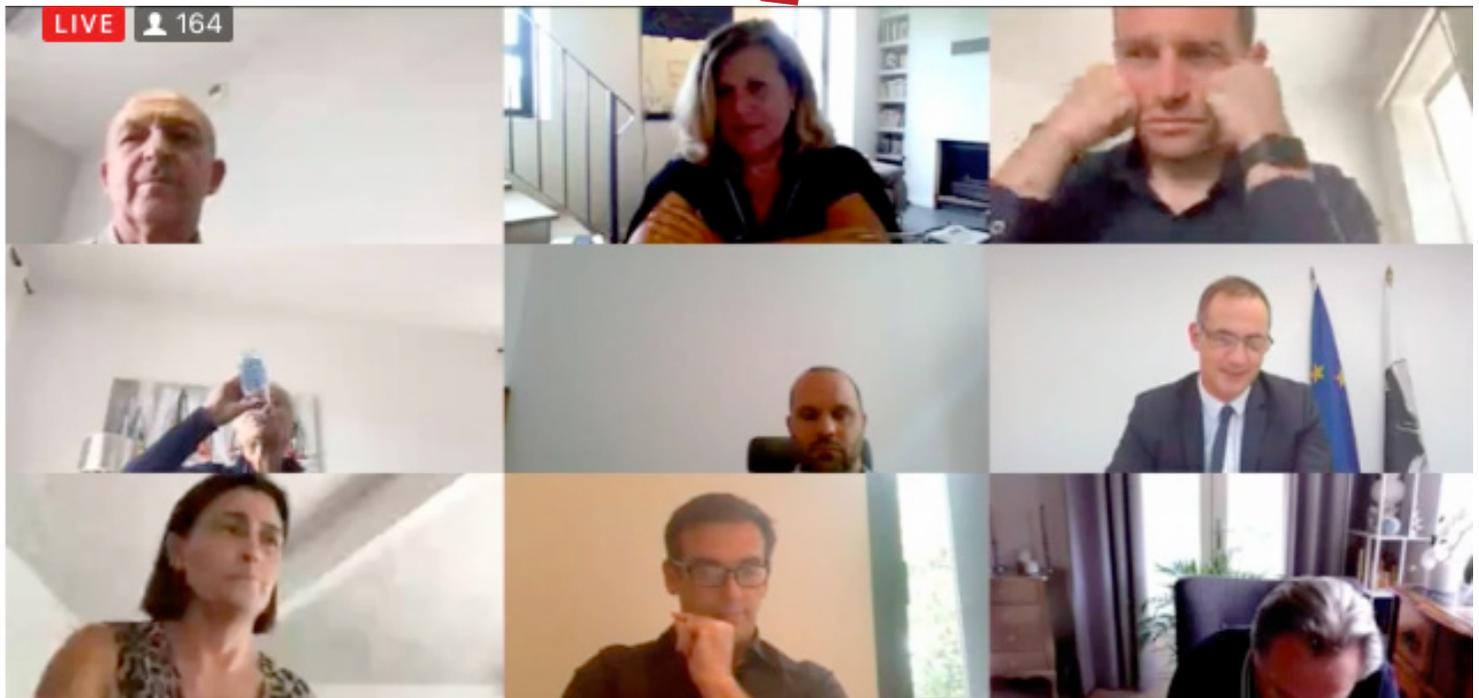
Libérés mais pas encore délivrés !

Pas délivrés de la fragilité écologique, économique, humaine de notre pays qui risque de perdurer et accentuer encore plus les inégalités. Pas délivrés de ce virus dont on ne sait s'il a disparu ou s'il se terre près de nous ; qui nous impose de réinventer notre manière de saluer, de montrer notre attention, notre affection.

Et pas encore délivrés de nos peurs surtout celle de l'autre que l'application Covid19 pourrait augmenter, décupler si des esprits malins l'utilisaient pour discriminer, rejeter ou si d'aucun la considérait non plus comme un outil «sanitaire» mais comme une arme de surveillance. Libérés mais pas délivrés, qu'importe ! Sortons, dansons, et chantons notre libération puisqu'il était question de guerre. Apprécions nos libertés que d'autres ailleurs nous envient sans oublier notre vigilance pour ne pas devoir changer de couplet. ■ **Dominique PIETRI**

GREEN PASS

# LE DIFFICILE ÉQUILIBRE



**La session du 29 mai a été agitée par les doutes qui planent sur les conditions d'accès à l'île, à l'aube de la saison estivale. Tandis que l'Exécutif a présenté son point d'étape post-déconfinement, l'opposition en a profité pour attaquer le maintien de la demande de création d'un green pass.**

**A**vec la fin de la mesure d'interdiction de déplacement à plus de 100km de chez soi, la question de la relance de la saison touristique est au cœur des préoccupations de nombreux professionnels insulaires. Ce point a occupé une large partie de la dernière session de l'Assemblée de Corse – toujours en visioconférence. Dès la séance de questions orales, Jean-Charles Orsucci, président d'Andà per Dumane, s'est ainsi lancé dans le vif du sujet. «*De nombreux pays ont clairement affiché leur souhait d'ouvrir leur porte aux touristes étrangers. De nombreuses régions touristiques françaises mettent en place des plans de communication exceptionnels pour attirer le visiteur ainsi que des plans de relance inédits. Des destinations comme le Japon ou la Sicile sont allées même jusqu'à payer tout ou partie du voyage ou des nuitées. (...) La Corse doit rester dans les destinations compétitives. Les conditions d'accès à l'île demeurant floues (...) tous les jours nous perdons des parts de marché, nous prenons un retard impossible à rattraper*» a-t-il fait valoir. Assurant être inquiet «*d'un éventuel rebond de l'épidémie*», il affirmait par ailleurs être «*tout aussi inquiet*» du choc économique à venir. «*Il faut rapidement sortir de cette logique visant à mettre la Corse sous cloche et à imposer plus de barrières que d'autres régions touristiques qui ne sont pas moins sensibles à la préservation de la santé de leurs concitoyens*», regrettait-il encore en lançant: «*Monsieur le président, j'en appelle donc à votre sagesse et vous demande solennellement d'abandonner le projet de green pass et de réunir les acteurs concernés pour trouver tous ensemble des solutions pragmatiques pour sauver la saison touristique, tout en garantissant la santé de nos concitoyens visiteurs ou résidents*».

«*Nous voulons et allons tout faire pour réussir la saison touristique*», a répondu Gilles Simeoni en expliquant que la réussite de cette démarche est conditionnée par «*la sécurisation sanitaire des flux de population liés à la saison estivale*». «*Est-ce que la réussite de ce procédé de sécurisation sera le green pass? Nous avons*

*fait une proposition, elle est sur la table, perfectible et susceptible d'être modifiée. Nous n'avons pas la volonté ou les moyens de l'imposer à quiconque. Il aurait été infiniment plus commode pour le Conseil exécutif de Corse de jouer une forme de sécurité politique en disant que cette compétence est uniquement du ressort de l'État et de laisser faire les choses. Si les choses tournent mal, nous pourrions montrer Paris du doigt en disant que nous n'avons aucune responsabilité. Ce n'est pas le choix que nous avons fait car nous considérons que même lorsque la loi ne le prévoit pas, il est de notre devoir de faire tout ce qu'il est possible de faire pour défendre l'intérêt général, assurer la santé publique aux Corses, rendre hommage au travail des soignants, prendre en considération les efforts qui ont été faits et travailler avec les acteurs du domaine économique, social et touristique pour réussir la saison*». Dans la foulée, le président de l'Exécutif enchaînait avec la présentation d'un rapport faisant un point d'étape sur le plan de sortie maîtrisée du confinement mis en œuvre depuis le 11 mai. Il y soulignait là aussi «*la nécessité de trouver un équilibre satisfaisant entre sécurité sanitaire et réussite, autant que possible, de la saison touristique*». La présidente de l'Office des transports de la Corse (OTC), Vanina Borromei, indiquait que les compagnies maritimes semblent plutôt favorables au green pass. «*Les compagnies délégataires, qui ont assuré le trafic pendant cette période très critique, nous ont, toutes, accompagnées dans cette démarche de contrôle sanitaire. Ce contrôle est toujours strict, le voyage en termes de sécurité sanitaire est tout à fait garanti. Toutes les compagnies ont souhaité maintenir ce protocole au moins jusqu'à fin juin, nous ferons un point le 23*». Nanette Maupertuis, présidente de l'Agence du tourisme de la Corse (ATC), se réjouissait de «*la période de reprise confirmée par les derniers indicateurs de marché*» qui s'ouvre et indiquait une reprise des réservations: «*L'après-saison, s'il n'y pas de rebond de l'épidémie, se profile sous des auspices plutôt favorables*». Pour booster encore la relance, elle a annoncé que des campagnes de promotion



Photo DR

seront lancées dès mi-juin: «*Nous créons une marque territoriale qui a pour objectif de présenter la destination corse comme une destination confiance. Elle est destinée aux visiteurs, mais aussi à labelliser les comportements vertueux des professionnels. Une campagne d'information sanitaire est en train d'être montée sur notre site, doublée d'une campagne de promotion pour rassurer le consommateur*». Mais dès cette présentation terminée, l'opposition ne tardait pas à tirer à boulets rouges sur sa volonté de maintenir la mise en place d'un green pass. Dans le droit-fil de sa question orale, Jean-Charles Orsucci a enfoncé le clou: «*La présidente de l'OTC peut s'en convaincre et répéter à l'envi que les compagnies ne sont pas contre, cela n'en fera pas une vérité: les transporteurs disent diamétralement l'opposé*». Le président d'Andà per Dumane a demandé que soit enlevé le côté anxigène et dissuasif du green pass: «*Revenons à ce qui est proposé dans le monde entier, à savoir un système de contrôle de la température*». Mais l'attaque la plus virulente est venue de Christelle Combette, conseillère territoriale de Per l'Avvene: «*Le green pass, nous y sommes totalement opposés! D'abord pour des questions de fiabilité puisque les spécialistes s'accordent sur le fait que vous pouvez être testé négatif et avoir des symptômes le lendemain. Ensuite, parce que c'est un coup médiatique que vous avez voulu faire, le fameux buzz que vous recherchez en permanence. Votre proposition manque d'honnêteté intellectuelle. C'est irréalisable à bien des niveaux. Et c'est contre-productif en termes de promotion de la Corse. Autant dire aux gens de ne pas venir et aux professionnels de fermer leurs établissements. Ce dispositif n'offre aucune garantie sanitaire et empêche toute reprise de l'activité touristique. Est-ce ça que vous souhaitez pour la Corse? Sur combien de morts économiques avez-vous misé?*». Ces propos ont provoqué l'ire de la conseillère exécutive en charge de la santé, Bianca Fazi: «*Vous mettez en doute un comité scientifique où il y a des personnes éminentes. Je suis en colère car vous, que proposez vous? Rien! Vous proposez un hôpi-*

*tal de campagne que nous n'avons pas eu pendant la crise parce qu'il n'y a pas assez de réas! Vous semblez l'ignorer, mais derrière des respis ou des lits de réa, il faut des réanimateurs. Mais où sont-ils? D'où vont-ils arriver cet été? Vous croyez que les gens, qui ont passé trois mois dans un Plan blanc à Ajaccio, qui n'ont pas bénéficié d'un jour de congé, ne vont pas en prendre?*». La conseillère exécutive, médecin urgentiste, a décoché à Christelle Combette: «*Je ne sais pas si vous êtes experte en économie, Christelle, mais experte en humanité, vous ne l'êtes pas! (...) Sinon, vous vous préoccuperiez plus de vos soignants. Je vous signale qu'au lieu de discuter avec le Comité scientifique, vous vous opposez à tout! Essayez de penser un peu à la population de chez vous, aux soignants, à tout ce qui peut arriver et surtout à des gens qui sont encore en réa et ne vont peut-être pas survivre! (...) Nous avons une capacité de 40 lits en réa à Ajaccio. Ils n'arrivent pas à 20 lits à Bastia. On vous propose un green pass pour éviter que ces lits ne soient embolisés et vous nous opposez: «Ah, mais ils ne vont pas venir!» Pourquoi, ça ne vous rassure pas, vous, d'aller dans un pays où on assure une sécurité sanitaire? Par contre, vous ne proposez rien! Rien! Ce n'est que le néant en permanence!*». Après avoir affirmé n'avoir «*jamais opposé le sanitaire et l'économie*», Christelle Combette, dénonçant des attaques personnelles, a annoncé qu'elle et son groupe quittaient la séance. Gilles Simeoni a tenté en vain d'éteindre l'incendie: «*Nous sommes sous la pression d'une situation inédite qui nous conduit à faire des choix difficiles. En veillant à conserver la cohésion de notre société, nous devons ensemble essayer de concilier ces deux exigences sanitaire et touristique. À chaque intervention publique, le gouvernement insiste sur le fait que la bataille n'est pas gagnée. La vie doit reprendre, mais notre responsabilité est d'envisager tous les scénarii et de les gérer. Ce qui m'importe est de créer les conditions pour que les meilleurs choix soient faits pour la Corse et les Corses*». Le rapport a été acté par l'Assemblée, sans la présence des conseillers Per l'Avvene. ■ **Manon PERELLI**

## COLLÈGES ET LYCÉES: RÉOUVERTURE AVANT SEPTEMBRE?

**Alors que l'Exécutif s'oppose toujours à la réouverture des établissements scolaires, le préfet et la rectrice montent au créneau et saisissent le tribunal administratif de Bastia.**



Photo Anna Livia Giovannetti

«**Nous ne pouvons accepter** qu'unilatéralement, et sous un prétendu couvert de la protection de la santé des élèves, la Collectivité de Corse ait, une nouvelle fois, dépassé les limites de ses compétences en ne permettant pas la reprise des cours dans les collèges et lycées et pire, en empêchant tout simplement le bon fonctionnement de ces établissements». C'est en ces termes que François-Xavier Ceccoli, conseiller territorial de la Corse dans la République, a interpellé l'Exécutif, lors de la séance de questions orales, afin de savoir s'il était prêt à «**rouvrir le dialogue avec l'Education nationale, afin de décider ensemble les conditions dans lesquelles doivent se terminer cette année scolaire**». «**Dans cette période si particulière, nous continuons à penser qu'une rentrée générale, même progressive, n'est pas possible**», lui opposera Josepha Giacometti, la conseillère exécutive en charge de l'éducation, quelques instants plus tard. Une réponse qui vient réaffirmer la volonté de l'Exécutif de maintenir les collèges et lycées insulaires fermés jusqu'à la rentrée de septembre, contre laquelle le préfet de Corse et la rectrice d'Académie ont décidé de saisir la justice. Dans un communiqué commun envoyé à la presse le 29 mai au soir, ils rappellent ainsi que «**le ministre de l'Education et de la jeunesse a annoncé le 28 mai la réouverture de l'ensemble des écoles, collèges et lycées situés en zone verte**». «**L'école de la République plus que jamais doit répondre à une urgence sociale. Il est aujourd'hui de la responsabilité des maires, avec l'appui de l'Education nationale et des services de l'Etat de tout mettre en œuvre pour permettre à chaque enfant de Corse de renouer un lien direct avec son école avant la fin de l'année scolaire. Il est tout aussi souhaitable que les collèges et lycées, maintenus fermés par la décision de la Collectivité de Corse, puissent accueillir de nouveau des élèves. Des chefs d'établissement en font la demande, des parents, sur le principe du libre choix, en expriment le besoin. Surtout pour nombre de nos élèves, ce retour constitue une impérieuse nécessité**», écrivent-ils avant d'annoncer: «**Face à cette situation singulière qui rompt le principe d'égalité, en méconnaissance des compétences respectives, le choix a été fait de déférer au tribunal administratif la décision de la Collectivité de Corse**». À quelques semaines des grandes vacances, il revient donc désormais au tribunal administratif de Bastia de trancher sur la façon dont la fin d'année scolaire se déroulera pour les collèges et lycées de l'île. ■ **Manon PERELLI**

## STOP COVID S'INVITE EN SESSION

**Le 29 mai dernier, Jean-Guy Talamoni a présenté un rapport ayant pour objet d'ouvrir le débat sur l'atteinte aux libertés publiques encourue du fait de l'application Stop Covid.**

**Les mesures restrictives de libertés** prises dans le cadre de l'épidémie de Covid-19 pourraient-elles avoir des conséquences dans le futur? C'est en tout cas la crainte exprimée par Jean-Guy Talamoni. Lors de la session du 29 mai dernier, le président de l'Assemblée de Corse a en effet présenté un rapport intitulé *Libertés publiques à l'épreuve du traçage numérique* portant sur l'application Stop Covid qui fait couler tant d'encre. «**On connaît les conséquences habituelles des états d'urgence sur les libertés publiques, et nous en avons eu un certain nombre d'expériences. Souvent, ce que l'on présente comme particulier et transitoire finit par devenir général et être pérenne**», a averti le président de l'Assemblée de Corse en prenant comme exemple l'état d'urgence lié aux attentats de 2015: «**Fin 2017, la loi a fait rentrer dans les textes pérennes à peu près tous les dispositifs qui existaient au titre de l'urgence, ce qui a fait reculer durablement les libertés publiques**». «**Il faut donc être extrêmement attentif de manière à ne pas se laisser imposer un certain nombre de mesures qui vont s'installer dans le paysage et qui seront attentatoires à nos libertés les plus fondamentales**», a-t-il ajouté en précisant que ce rapport fait le point de façon détaillée sur les avantages et les inconvénients de l'application. Du côté de l'opposition, Valérie Bozzi (La Corse dans la République) a indiqué être «**par principe opposée à l'application**». «**On instaure avec ce genre d'outil de la défiance envers le voisin, et cela me déplaît forcément, d'autant plus dans une petite société comme la nôtre**», a-t-elle déclaré en fustigeant «**un gadget numérique qui peut être dangereux**». Catherine Riera (Andà per Dumane) a pour sa part rappelé qu'il revient à chacun de télécharger ou non l'application, tout en s'interrogeant sur «**l'opportunité**» de ce débat. «**La conjoncture économique et sociale met en premier poste d'intérêt des questions autres sur lesquelles nos concitoyens nous attendent, comme par exemple le chômage. Il y a des sujets qui auraient plus de légitimité à ce que l'on se penche dessus et à ce que l'Assemblée apporte des réponses concrètes**», a-t-elle regretté. Un avis partagé par Marie-Thérèse Mariotti (Per l'Avvene): «**À l'heure où tout le monde redoute une crise sociale et économique et où nous devons nous interroger sur le rôle de notre collectivité pour limiter les dégâts, est-ce notre rôle de dupliquer les débats qui ont eu lieu à l'Assemblée nationale et au Sénat?**», a-t-elle appuyé. Après une demi-heure de débats, l'Assemblée a pris acte du rapport. ■ **Manon PERELLI**

DÉCONFINEMENT

# HARO SUR LE DÉCRET

**Si le green pass proposé par l'Exécutif de Corse ne fait pas l'unanimité, le décret du 31 mai par Edouard Philippe aura, pour l'espace de 48h, mis tout le monde (à peu près d'accord).**

**A**ssortie d'une demande de massification des tests dans l'île, «au delà des objectifs gouvernementaux», la proposition du Conseil exécutif de Corse de conditionner l'entrée en Corse à la présentation d'un certificat sanitaire a suscité une vive polémique (lire pages 6 et 7). En revanche, le décret n°2020-663 du 31 mai 2020 «prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire», pris par le Premier ministre, Edouard Philippe, aura eu pour mérite de mettre tout le monde d'accord. Ou presque. Même si ce n'était que pour quelques heures. Alors que la compagnie aérienne régionale Air Corsica avait annoncé trois jours auparavant une augmentation massive des capacités et des fréquences de ses vols, avec plus d'un million de sièges programmés sur l'été et la réouverture progressive de 14 lignes à compter du 2 juin, l'article 10 de ce décret interdisait en effet «les déplacements de personnes par transport public aérien au départ du territoire continental de la France à destination des collectivités d'Outre-Mer et de la Corse, ou au départ de ces collectivités à destination du territoire continental de la France», sauf s'ils étaient «fondés sur un motif de santé relevant de l'urgence, ou un motif professionnel». Le tollé a été général. Le Conseil exécutif de Corse a estimé que le gouvernement devait «revoir d'urgence sa copie». Non sans avoir relevé que pareille décision tendait à indiquer que «la situation sanitaire actuelle, pour les trois semaines à venir au moins, n'est pas suffisamment stabilisée pour revenir à un principe de liberté totale. L'analyse faite sur ce point précis par la Collectivité de Corse, notamment en se basant sur l'avis du Comité scientifique indépendant institué par le Président du Conseil exécutif de Corse, se voit donc confirmée». Réaffirmant la nécessité de définir et mettre en œuvre, dès le mois de juin, un «dispositif conciliant sécurisation sanitaire et réussite de la saison touristique» l'Exécutif demandait donc la modification du décret du 31 mai 2020. Même appréciation de la part de Jean-Charles Orsucci, maire de Bonifacio, président du groupe Andà per dumane et proche de la majorité présidentielle, qui jugeait la décision du Premier ministre «incompréhensible

et incohérente» et appelait le gouvernement à «rapidement corriger cette erreur». De son côté, le sénateur de la Corse-du-Sud Jean-Jacques Panunzi (LR) dénonçait une décision gouvernementale «inique», une «erreur d'envergure», tout en faisant porter une part de la responsabilité à «L'exécutif nationaliste, qui ne cesse de réclamer un principe de distanciation permanent pour la Corse dans tous les domaines et toutes les circonstances». Dans un courrier adressé à Edouard Philippe, le président de la CCI de Corse, Jean Dominici, s'est pour sa part ému de «contraintes» qui, «fortement soulignées et commentées par la presse nationale, sont naturellement perçues comme un traitement inéquitable et injuste pour l'ensemble des professionnels du tourisme insulaire». Faisant valoir que «cette discrimination est évidemment des plus pénalisantes et lourde de conséquences pour le tissu économique déjà fortement fragilisé par la crise», Jean Dominici plaidait auprès du Premier ministre «pour une mesure d'apaisement, par une nouvelle version de cet article 10, qui réintégrerait la Corse au bénéfice des mêmes dispositions que les autres régions de métropole, comme c'est d'ailleurs fort heureusement le cas pour le transport maritime».

On ne pourra pas reprocher au gouvernement d'être resté sourd à ce concert de protestations, auquel s'étaient jointes, via les réseaux sociaux, les réactions souvent exaspérées de futurs vacanciers, inquiets de savoir ce qu'il allait advenir de leurs réservations. Au soir du 2 juin, l'article 10 du décret était modifié. «Je me réjouis que les élus et forces vives insulaires aient été entendus, que le bon sens ait fini par l'emporter», a commenté Jean-Jacques Panunzi. De son côté, Gilles Simeoni, président de l'Exécutif, a pris acte de cette modification et renvoyé la balle dans le camp d'Edouard Philippe en proposant l'organisation d'une concertation entre le gouvernement, la Collectivité de Corse et les acteurs des secteurs du tourisme et de la santé, en vue de «concilier, dès juin, réussite de la saison touristique et sécurité sanitaire». ■ PMP

Décret n° 2020-664 du 2 juin 2020 modifiant le décret n° 2020-663 du 31 mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

NOR: SSAZ2013700D

ELI: <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decree/2020/06/02/SSAZ2013700D/jo/texte>  
 ALEX: <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decree/2020/06/02/2020-664/oh/texte>

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code civil, notamment son article 1er ;

Vu le code de la santé publique, notamment son article L. 3131-15 ;

Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19, notamment son article 4 ;

Vu la loi n° 2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions, ensemble la décision n° 2020-800 DC du 11 mai 2020 du Conseil constitutionnel ;

Vu le décret n° 2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions, ensemble la décision n° 2020-800 DC du 11 mai 2020 du Conseil constitutionnel ;

Vu le décret n° 2020-663 du 31 mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

Vu l'urgence,

Décrète :

Article 1 [En savoir plus sur cet article...](#)

Au 1° du 1° de l'article 10 du décret du 31 mai 2020 susvisé, les mots : « de la collectivité de Corse » sont supprimés.

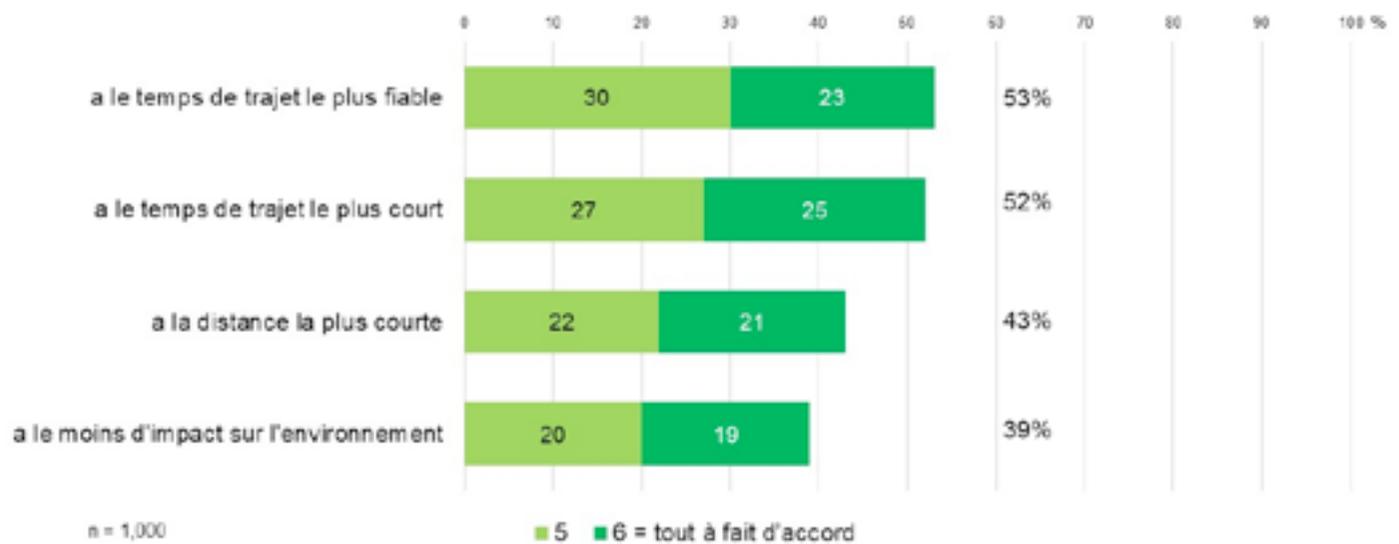
## TRANSPORTS ET ENVIRONNEMENT

### Retour au monde d'avant, en 4<sup>e</sup> vitesse

**Le confinement terminé**, certains imaginaient un monde d'après dans lequel les citoyens adopteraient d'autres comportements, privilégieraient des modes de vie et de déplacement plus doux, plus respectueux de l'environnement; un monde où l'on saurait prendre son temps. Mais plus le déconfinement progresse, plus l'après semble parti pour ressembler à l'avant. Notamment lorsque, alors que le trafic routier a repris et avec lui les embouteillages, il s'agit de mettre en balance rapidité et considérations environnementales. C'est du moins ce qu'indiquent les résultats de l'enquête Kapsch TrafficCom index\* réalisée avec le concours d'un institut professionnel d'études de marché. Au total, 9 000 participants de 9 pays (États-Unis, Argentine, Chili, Royaume-Uni, Allemagne, Autriche, France, Espagne, Australie), formant un échantillon représentatif de la population de chaque pays, ont été invités à donner leur avis sur tout ce qui concerne le trafic, la congestion routière et les stratégies visant à améliorer la gestion du trafic. Près de 70 % des personnes interrogées se disent particulièrement mécontentes de la congestion automobile dans les centres-villes aux heures de pointe et les trois principaux effets négatifs mis en avant sont le fait que l'environnement et la qualité de l'air en souffrent (77 % pour les Français), que les temps de trajet augmentent et les niveaux de stress augmentent également. Pour autant, renoncer à la voiture au profit des transports en commun n'est pas l'option qu'elles envisagent de privilégier à l'avenir. Le déplacement en automobile reste privilégié, et face à la réapparition des embouteillages, les conducteurs disent penser à utiliser une application de navigation pour choisir leur itinéraire. Si, selon l'étude, «l'utilisation intelligente des dispositifs GPS» offre non seulement la possibilité de réduire les embouteillages, elle pourrait aussi permettre d'atteindre d'autres objectifs souhaitables, comme par exemple la prise en compte, dans leurs recommandations, des émissions de CO2, de l'impact environnemental. Mais encore faudrait-il pour cela «un changement de mentalité global». Or on en est loin. En effet, les sondés admettent en majorité que parmi les critères déterminants pour le choix d'un itinéraire, les considérations environnementales ne sont plus une priorité. La plupart des personnes interrogées vont en effet rechercher la route qui leur garantira le voyage le plus rapide possible. Ainsi, quoiqu'ils s'affirment très préoccupés par l'impact environnemental des bouchons routiers, seuls 39% des sondés français considèrent un itinéraire au faible impact environnemental comme un aspect «important» ou «très important». Bon retour dans le monde du «en même temps». Et plus vite que ça! ■ EM

\*Kapsch TrafficCom est un fournisseur de systèmes de transport intelligents dans les domaines du péage, de la gestion de trafic, de la mobilité urbaine, de la sécurité et de la sûreté du trafic routier, et des véhicules connectés.

Lorsque je conduis, je préfère un itinéraire qui ...



Échelle de réponse 1 à 6. Tout à fait en désaccord à tout à fait d'accord

© Kapsch TrafficCom Index 2020

# 2 653

Les chiffres de la semaine

immatriculations automobiles en Corse en mai 2020, contre 9 356 en mai 2019, soit - 72%. La Corse, où les voitures destinées à la location représentaient 80% du stock des immatriculations au 2<sup>e</sup> trimestre 2019, est la région qui enregistre le plus fort recul des immatriculations automobiles devant les Hauts-de-France (- 63%) et la Normandie (- 69%). [Sources: AAAData, Préfecture de Corse, Corsistat]

# 42%

Les chiffres de la semaine

de baisse des consultations chez les généralistes en Haute-Corse durant le confinement. Lors de cette période, la CPAM de Haute-Corse a reçu et traité près de 28 000 courriers et 70 000 documents télétransmis par les professionnels de santé, dont plus de 700 prescriptions pour des demandes de transports médicaux vers le continent.

# 31,6

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

accordés l'an passé par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse pour des opérations de gestion quantitative de la ressource, dont 19,2M€ pour des économies d'eau. En 2019, première année du 11<sup>e</sup> programme Sauvons l'eau, près de la moitié des aides apportée par l'agence a porté sur des mesures directement en appui à l'adaptation des territoires au changement climatique.

OLIVIER BAL

# DE L'AUTRE CÔTÉ DU MIROIR

Photo William Let

**Mike Stith, rock star mondiale, vit confiné dans son manoir ultra-sécurisé avec ses enfants et ses fidèles pour ne pas être contaminé par le virus qu'il nomme homme.**

**Avec L'Affaire Clara Miller, Olivier Bal nous entraîne dans les coulisses d'un star-system faiseur de rêves et dont les étoiles -souvent filantes- plongent dans les eaux sombres de la cruauté et la solitude.**

**Comment avez-vous vécu le confinement ?**

Il ne m'a pas vraiment impacté, parce que je le vis au quotidien en tant qu'écrivain, mais j'ai été moins productif puisque confiné avec mes deux enfants qui, aussi adorables soient-ils, m'ont laissé moins de temps pour écrire. Et en plus, alertés par une amie médecin généraliste dès le 14 mars sur la pénurie d'équipement, avec ma femme, nous avons créé un site pour mettre en relation les couturières et couturiers, les cabinets médicaux, les hôpitaux et les maisons de retraite.

**Votre livre est sorti quatre jours avant l'annonce du confinement. N'est-ce pas le pire qui puisse arriver à un écrivain ?**

Très honnêtement, j'ai essayé d'être optimiste jusqu'au dernier moment. Comme tout le monde, j'ai mis du temps à prendre la pleine mesure de ce qui nous arrivait. Mon livre est sorti le soir où le Président a fait son discours pour la fermeture des écoles (NR: 12 mars). Je me suis dit que, peut-être, les gens sachant que l'annonce du confinement était proche allaient se précipiter dans les librairies et que mon roman pou-

vait trouver un public. Sauf que le samedi soir, le Président a annoncé la fermeture de tous les commerces. Ce moment-là, je l'ai très mal vécu. Mais d'un autre côté mon livre est sorti juste avant que les librairies ferment, donc il est encore sur les étals depuis leur réouverture. Pour d'autres camarades auteurs dont la publication était prévue le 19 ou 23 mars, le coup est terrible parce que leur livre est devenu virtuel.

#### **Dans votre roman, tous vos personnages sont eux aussi confinés...**

En effet. Mike, rock star mondiale, est celui qui l'est le plus, mais volontairement. Il a choisi de vivre retranché du monde qui le terrifie. Son agoraphobie impacte tous ceux qui vivent avec ou autour de lui, dont ses enfants, obligés de vivre dans une tour d'ivoire. Tous les personnages ont quelque chose à régler. Paul le journaliste, par exemple, regarde toujours dans le rétroviseur. Il n'a jamais su se construire, il est dévoré par les regrets et s'en veut d'être un journaliste raté, de ne pas avoir séduit la femme qu'il a toujours rêvé d'aimer. Quant à Joan, l'attachée de presse, qui protège l'empire de sa rock star, elle est dans le déni et est prête à fermer les yeux sur les actes les plus horribles pour que Mike ne vacille pas.

#### **Il y a chez Mike du Mickael Jackson, du Mick Jagger. On pourrait aussi y voir d'autres ombres plus européennes voire françaises.**

Tout à fait. Je voulais plonger dans les coulisses de la plus grande star mondiale. J'aurais pu inventer une star française mais je crois qu'on aurait trop cherché un écho avec Johnny Halliday et je ne voulais pas de cette identification. Mais quand j'écrirai un livre qui se passe en France, il ne se passera pas vraiment en France. Il se passera en Corse.

#### **La Corse semble être une nouvelle source d'inspiration pour les auteurs de thrillers...**

Je ne sais pas pour les autres mais dans tous les cas, cette île fait partie de mes prochains projets d'écriture. La Corse, c'est ma patrie de cœur. J'y viens chaque année depuis 35 ans. Mes parents y vivent quasiment cinq à six mois par an. J'ai eu beau voyager, mes plus beaux souvenirs je les dois à la Corse et aux Corses. Il est encore trop tôt pour parler de ce projet d'écriture mais j'aimerais – en toute humilité – écrire un livre sur la Corse que j'aime et qui me marque. Je veux juste prendre mon temps car la pire chose qu'on pourrait me dire c'est que le petit Français que je suis, amoureux de cette île, est passé à côté d'elle en étant dans la simple caricature.

#### **Vous visez les excès du star-system des années 90, le pouvoir, réel ou pas des stars de l'époque. Ce système a-t-il disparu?**

Le star-system a agi dans les années 90 comme un rouleau compresseur. Durant ces années, les stars vivaient isolées du monde pour ne pas être traquées par les paparazzi et les fans. Mike sent que son monde est en train de basculer. Aujourd'hui, contrairement au star-system de ces années, les stars pour exister, pour conserver leur célébrité, doivent se surexposer jusque dans l'intime. Peu nombreuses sont celles qui aujourd'hui peuvent vivre, exister et grandir dans l'isolement. Lisez les mémoires de Keith Richards et vous verrez en creux que s'il s'est beaucoup éloigné de Mick Jagger, c'est à cause du star-system. Il dit par exemple que Mick courait après l'ombre de Jagger en pensant l'être, en oubliant qui il était vraiment. Mike, dans mon roman, court après l'image qu'il voudrait être jusqu'à en perdre la raison. Et les cerbères et les courtisans qui l'entourent ne vont pas l'aider. Quant à aujourd'hui, je pense que la société a toujours ce côté nouvelle Babylone en créant des icônes devant lesquelles parfois nous nous prosternons. Ça peut faire du bien, aider à traverser des épreuves difficiles mais ce système nous uniformise, impose des diktats dont il faut se méfier. Nous pouvons tous être pris dans un rouleau-compresseur qui attrape, détruit. Notre société, si on n'a pas les nerfs assez solides, peut facilement nous broyer, nous digérer, nous oublier.

#### **Ce rouleau compresseur n'existe pas dans le monde de l'édition?**

Si, bien évidemment et il est tout aussi terrible. Aucun auteur ne pourra vous dire le contraire. La politique de surproduction de livres en est un exemple. On court derrière un chiffre d'affaire en démultipliant les sorties de livres, avec l'espoir qu'un d'entre eux sera couronné de succès. Ne vaudrait-il pas mieux se concentrer sur moins de livres, mieux les défendre parce que mieux choisis? Ça veut aussi dire moins d'auteurs à aider, moins de livres à découvrir. J'ai des amis écrivains qui ont été happés par ce rouleau compresseur. Être réduit à un code ISBN est très dur à vivre. Peut-être que cette crise nous sera salutaire, que les libraires, par exemple, pourront mieux défendre les livres auxquels ils croient au lieu d'être submergés par des sorties sans avoir leur mot à dire. Maintenant, je ne suis pas éditeur, je ne suis pas économiste. C'est juste mon point de vue complètement utopique de petit auteur.

#### **Quelle place aurait la culture dans ce monde bouleversé?**

Je continue à croire qu'elle sera encore plus nécessaire. Je pense que la dévastation, la douleur que nous connaissons actuellement va nous rapprocher du théâtre, du cinéma, du livre. La culture offre la parenthèse, l'ailleurs, la mise en perspective de notre présent ou simplement le moyen de s'évader. On va tous avoir besoin d'elle comme refuge parce qu'on sort d'une période traumatisante qui risque de durer.

#### **Qu'espérez-vous de cet après-confinement?**

Le monde ne va pas changer. C'est trop candide d'espérer cela. J'ai plutôt une pensée à deux niveaux. Au niveau macro-économique, je pense que la folie des pays occidentaux va reprendre. Les mécanismes du grand libéralisme vont se remettre en marche avec les mêmes œillères. La différence se fera peut-être au niveau individuel. Chacun d'entre nous, a pris conscience que le monde nous invitait à courir, que nous étions trop dans l'immédiateté. C'est très rare d'avoir dans sa vie une pause aussi longue que celle imposée par ce confinement pour pouvoir réfléchir sur nous-mêmes. J'espère que nous allons planter de petites graines de changement qui nous permettront de nous réinventer dans notre environnement, dans notre rapport à l'autre. Durant deux mois, nous avons tous, dans le monde entier, accepté un cloisonnement liberticide. Et malgré les dires d'oiseaux de mauvais augures qui prévoient notre incapacité à respecter ce confinement, les gestes barrières, nous avons été exemplaires. C'est cela qui me donne de l'espoir dans l'humanité. Le confinement m'a appris que tout puissant qu'il pense être, l'homme qui veut tout maîtriser, posséder, qui piétine le monde depuis des milliers d'années, ne sait rien, n'est rien. C'est une belle leçon d'humilité et c'est rassurant. Peut-être faut-il vivre sur une île, comme en rêve le personnage de Mike, pour mieux s'en convaincre.

#### **À défaut de vivre sur une île, on vous rencontrera cet été en Corse?**

Oui, ou du moins je l'espère. Mais dès à présent je suis très touché de pouvoir m'exprimer pour la première fois dans un journal corse. ■  
propos recueillis par Dominique PIETRI



Olivier Bal, *L'affaire Clara Miller*, XO éditions,

# CARNETS DE BORD

UN COCORICO, UN TRUMP GUERRIER,  
UNE « ALGÉRIE DE RECHANGE »

par **Béatrice HOUCHARD**

Journaliste successivement à *La Nouvelle République* du Centre-Ouest, *La Vie*, *Le Parisien*, *Le Figaro* et *L'Opinion*. Spécialiste de politique, passionnée de cyclisme et d'opéra.

Auteur notamment de  
*À quoi servent les députés?* (Larousse, 2008),  
*Le Fait du Prince* (Calmann-Lévy, 2017),  
*Le Tour de France et la France du Tour* (Calmann-Lévy, 2019).



La Corse, c'était «son Algérie de rechange», à lui qui était né à Alger en juin 1934. C'est donc en Corse, à Lumio, que reposera Guy Bedos. Au soleil, pas si loin de Michel Rocard, mort en 2016 et dont les cendres ont été dispersées à Monticello. Bedos lui avait écrit: «*Ma tombe m'attend au cimetière de Lumio, ce village que tu aimais tant. Pour un peu, je te dirais "à tout de suite"*». C'était en 2017.

Guy Bedos avait vendu en 2005 la maison achetée à Lumio dix ans plus tôt. Il revenait pourtant en Corse, jusqu'à l'été dernier, retrouver la lumière de la Méditerranée ou admirer la réserve de Scandola. Artiste engagé, qui donna des convulsions aux électeurs de droite dans les années 1980, aux temps lointains de la Mitterrandolâtrie, Guy Bedos fut encore moins convaincant quand il défendit Ivan Colonna en disant: «*Colonna n'est pas Dreyfus et je ne suis pas Zola, mais je ne lâcherai pas l'affaire*», manière de dire qu'il y avait tout de même un peu d'affaire Dreyfus dans tout cela.

Oublions, pour ne garder que les one-man-show (on ne disait pas encore stand up), la revue de presse acérée sur scène, et de trop rares apparitions au cinéma. Dans *Un éléphant, ça trompe énormément* et *Nous irons tous au paradis* [écrits par Jean-Loup Dabadie, son très proche ami, disparu quatre jours avant lui], il excellait en médecin hypocondriaque étouffé par une mère qui, dit-on, ressemblait à la sienne. Comme l'a dit son fils Nicolas, «*Faut pas mégoter son chagrin, à la sortie d'un comédien.*» Nous ne mégoterons pas.

## AMÉRIQUE, CÔTÉ PILE ET CÔTÉ FACE

Etrange Amérique, qui nous offre ces jours-ci des images contradictoires. Celles d'une fusée, d'abord: voir s'élever dans l'espace Falcon-9 rappelait aux plus âgés le temps où Saturn V emmenait des astronautes vers la lune, entre 1969 et 1972. Le même suspense, la même émotion. La mission était plutôt routinière: assurer le relais entre les équipes de la station spatiale internationale, en y amenant Douglas Hurley et Robert Behnken.

Cette aventure spatiale, largement financée par la NASA, est aussi la première que réalise une entreprise privée, Space X, créée par le milliardaire Elon Musk, l'homme des voitures électriques. C'est aussi la première fois depuis neuf ans que les Américains sont ca-

pables d'embarquer eux-mêmes leurs astronautes sans demander l'hospitalité aux russes.

Bien sûr, c'est de l'aéronautique. C'est aussi de la géopolitique: face aux Russes, les Américains veulent reprendre l'initiative, avec l'ambition de retourner dans un premier temps sur la lune, tout en gardant un œil sur les ambitions chinoises. On se dit que l'Europe devrait peut-être éviter d'être larguée dans cette conquête qui doit emmener, un jour, des hommes sur Mars.

Mais il y a les autres images: celles des émeutes, manifestations, révoltes, on ne sait trop quel mot utiliser, qui embrasent plus de cent grandes villes des Etats-Unis depuis que George Floyd, un Afro-américain de 46 ans, a été tué par un policier blanc le 25 mai à Minneapolis, dans le Minnesota. Sur fond de ces discriminations raciales dont les Etats-Unis n'ont jamais guéri, on voit se multiplier incendies, violences, pillages qui n'ont rien à voir, et des tirs de gaz lacrymogène jusque sur les pelouses devant la Maison Blanche.

Devant un tel déchaînement qui prend des airs de guerre civile, avec à New York le premier couvre-feu depuis 1943, on espérerait un dirigeant mesuré, tentant de ramener le calme en jouant le rassemblement et l'apaisement. Mais c'est Donald Trump, l'homme qui a aussi peu d'empathie que de vocabulaire. Que fait-il, Donald Trump? Il tweete, assiste d'un air détaché au départ de la fusée, joue au golf. Que dit-il? Morceaux choisis: «*Au moindre problème, quand les pillages démarrent, les tirs commencent. Merci!*», «*Personne n'est parvenu à rompre la clôture {de la Maison Blanche}. S'ils l'avaient fait, ils auraient été accueillis par les chiens les plus féroces et les armes les plus menaçantes*» Aux policiers, il répète qu'il faut «*dominer*». Il parle «*comme les gouverneurs ségrégationnistes des années 50*», note Thomas Snégaroff, professeur d'histoire spécialiste des Etats-Unis. Il reprend aussi le slogan de Richard Nixon, lui aussi du Parti républicain, élu en 1968 sur une promesse: «*Low and order.*» La loi et l'ordre. Mais Nixon était, c'est le moins qu'on puisse dire, beaucoup plus fin politique.

## COCORICO

Pourquoi se priver d'un petit «cocorico»? Le baromètre 2020 de l'attractivité, réalisé par le cabinet EY, a vu en 2019 la France de-



Illustrations d'après photos DR

venir «le pays le plus attractif» d'Europe. Ce n'était jamais arrivé et l'information n'a pas eu la place qu'elle méritait. Avec 1917 annonces d'investissements étrangers, la France devance le Royaume-Uni (1109 projets) et l'Allemagne (971). Certes, le Brexit y est pour quelque chose et les Britanniques perdent la première place qu'ils occupaient depuis vingt ans. Mais il n'y a pas que les circonstances.

O surprise, c'est vers le quinquennat de François Hollande qu'il faut se tourner pour trouver les premières raisons de ce succès tricolore: avec le Pacte de responsabilité puis les lois El Khomri, l'ex-président avait donné l'impulsion. Depuis l'arrivée d'Emmanuel Macron, la suppression de l'ISF et la flat tax sur les revenus du capital ont fait le reste. «Sept années auront été nécessaires, note le quotidien L'Opinion [peu suspect de «hollandisme»] pour que le pays brocardé en 2012-2013 à l'étranger comme celui des «35-75» [35 heures de travail hebdomadaires et 75% d'imposition sur les hauts salaires] arrache la première place». Les mouvements sociaux et les Gilets jaunes semblaient n'avoir pas entaché cette belle image. Jusqu'à l'arrivée du Covid-19, qui frappe toutes les économies. Il ne faudra pas rater le train de la reprise.

### «MOSCO» À LA COUR

Sa nomination ne fait pas très «nouveau monde»: l'ancien ministre socialiste Pierre Moscovici sera le prochain Premier président de la Cour des Comptes. Le poste était vacant depuis le départ de Didier Migaud en janvier dernier.

A 63 ans, Moscovici présente une belle carte de visite: élu local, député, trésorier du Parti socialiste, ministre des Affaires européennes puis de l'Economie et des Finances, et jusqu'à ces derniers mois Commissaire européen aux Affaires économiques et financières. Il est surtout un familier de la Cour des Comptes puisque c'est le «grand corps» qu'il avait choisi à la sortie de l'ENA, en 1984. La nomination de Pierre Moscovici, si elle ne renouvelle pas beaucoup le vivier de ceux qu'on appelle les «grands serviteurs de l'Etat», présente au moins le mérite de s'être portée sur quelqu'un qui connaît les finances publiques. Le président Emmanuel Macron n'est pas tombé dans le piège de nommer un de ses ministres [le

nom de la Garde des Sceaux, Nicole Belloubet, avait été un temps murmuré]. Il n'a pas non plus suivi la jurisprudence Sarkozy, nommant en 2010, à la mort de Philippe Séguin, le socialiste Didier Migaud. Pierre Moscovici est loin d'être un opposant notoire. Mais, à 63 ans, la retraite à la Cour étant fixée à 67 ans, on a toute liberté pour être indépendant.

### TRACTATIONS DE DERNIÈRE MINUTE

D'ordinaire, aux élections municipales, le temps est très court entre les résultats du 1er tour, le dimanche vers 22h, et le dépôt des candidatures pour le second, le mardi à 18h. Il faut lancer les discussions sur les éventuelles fusions, oublier de dormir, refaire éventuellement les listes en réglant les problèmes d'ego. C'est un rituel démocratique.

Cette fois, le spectacle était insolite. Alors que le 1er tour s'est déroulé le 15 mars, les discussions ont eu lieu jusqu'au dernier moment, avec beaucoup d'incertitudes, soixante-dix neuf jours plus tard!

On pourrait penser que les candidats, malgré le confinement, ont eu tout le temps de préparer la suite. En fait, non. Avant d'ouvrir la moindre discussion entre deux listes [on peut se maintenir si l'on a obtenu 10% et fusionner avec une autre liste si l'on a entre 5% et 10%], il fallait savoir quand aurait lieu le second tour. Si le gouvernement avait décidé de le reporter à l'automne, voire à 2021, ce sont les deux tours qui auraient dû être organisés. Pas question, donc, de risquer de dévoiler ses batteries. Qu'auraient pensé les électeurs de Gérard Collomb, à Lyon, s'ils avaient su que le maire sortant de la ville pouvait faire alliance avec les Républicains? Et les électeurs de Martine Aubry à Lille, s'ils avaient eu vent de sa rupture avec les écolos? Et les électeurs La République en marche de Bordeaux, qui se retrouvent condamnés à voter eux aussi pour la droite? Tout le monde a donc fait comme d'habitude avant de courir vers les Préfectures avant 18h. Dans le parti du président de la République, on a surtout cherché la moins mauvaise solution pour éviter une débâcle annoncée, loin de l'espoir de garder Lyon et de remporter Paris et Marseille. Ce que *Libération* nomme «La pelle du 28 juin». C'était tentant! ■

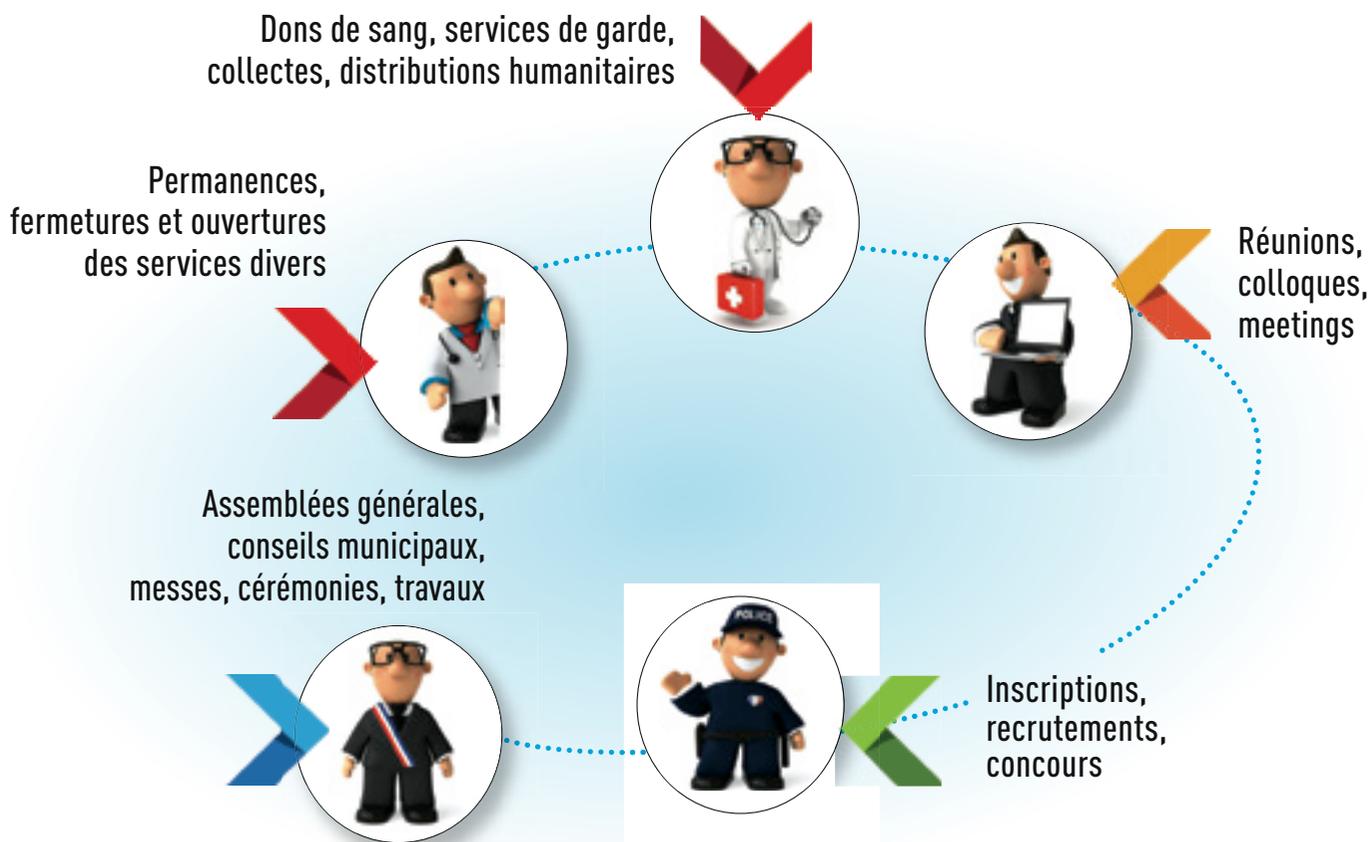
POUR ANNONCER GRATUITEMENT  
LES **RENDEZ-VOUS**  
DE VOS ASSOCIATIONS  
ET COMMUNES



**SERVICE  
GRATUIT**

# www.icn.corsica/publier-une-info

L'agenda en ligne de votre commune ou de votre association



**POUR COMMUNIQUER  
DANS L'AGENDA DE MA COMMUNE**

JE ME RENDS SUR

**www.icn.corsica/publier-une-info**

